



Politique 2025-2027 sur les enjeux environnementaux

APTS Outaouais

Principes directeurs et mandat

Dans sa Plateforme politique¹, l'APTS mentionne que « dans leur travail, les professionnel-le-s et les technicien-ne-s du réseau prennent soin des gens et leur assurent les meilleurs services possibles afin d'améliorer leur qualité de vie. Il faut investir la même énergie dans la promotion d'une organisation du travail qui limite l'empreinte écologique du réseau afin d'en faire un joueur d'avant-garde pour une transition écologique juste. »

Pour répondre à cette mention, le comité sur les enjeux environnementaux de l'APTS Outaouais a pour mandat de faire vivre l'orientation numéro 3 de la Plateforme politique, soit, « Prendre soin de notre environnement et nous mobiliser contre sa dégradation ».

Définitions

Environnement: Ensemble des conditions naturelles (biologiques, physiques et géographiques) et des conditions découlant de l'aménagement du territoire qui agissent sur les organismes vivants, tels que les plantes, les animaux et les humains².

Développement durable : Au Québec, le développement durable s'entend d' « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. »³

Empreinte écologique : Mesure de la pression qu'exerce l'homme sur la nature⁴.

¹ https://drive.google.com/file/d/1xr41CtukWK4RippuxUIOKYQQ9e_FyyBQ/view

² Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/jeunesse/chronique/glossaire.htm>

³ Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm>

⁴ Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/jeunesse/chronique/glossaire.htm>

On peut définir les enjeux environnementaux comme les défis liés aux interactions entre l'activité humaine et l'environnement.

Orientation et objectifs

Pour répondre à son mandat, le comité sur les enjeux environnementaux de l'APTS Outaouais se dote des trois objectifs mentionnés dans la Plateforme politique APTS :

- Se mobiliser pour une transition juste
- Diminuer l'empreinte du réseau
- Diminuer et compenser notre empreinte environnementale

Mise en œuvre

Le comité enjeux environnementaux APTS Outaouais se dote d'un plan d'action renouvelé aux deux ans afin de mettre en œuvre la présente politique.

Champ d'application

Cette politique s'adresse aux membres de l'exécutif APTS Outaouais, aux membres du comité sur les enjeux environnementaux de l'APTS Outaouais dans le cadre de leurs fonctions syndicales et à tous membres de l'APTS Outaouais.

Rôles et responsabilités

L'exécutif APTS Outaouais s'assure que le comité sur les enjeux environnementaux de l'APTS Outaouais met en œuvre le plan d'action dans le respect de son mandat et de la présente politique. L'exécutif APTS Outaouais respecte les objectifs, les moyens et les échéanciers lui incombant figurant au plan d'action.

Le comité sur les enjeux environnementaux de l'APTS Outaouais élabore le plan d'action dans le respect de la présente politique et voit à sa mise en œuvre.

Les membres APTS Outaouais adoptent la présente politique et interpellent le comité enjeux environnementaux APTS Outaouais au besoin.

Entrée en vigueur

La présente politique entre en vigueur dès son adoption par l'exécutif APTS Outaouais le 17 septembre 2025.